



## Compte-rendu Conseil de quartier Gare du 22 mars 2016

### Collège habitants :

Présents : M. GIE, M. GOETZMANN, Mme GUERIN, Mme MOROT-SIR, M. TRICOIRE,  
Mme VANCOELLIE

Excusée : Mme DUPONT, M. VAN DRAVIK

### Collège Elus :

Présents : M. PERIDON, Mme GEORGET, Mme RACKELBOOM, M. SEDARD

Excusés : Mme GOTIN, M. TCHIKAYA

### Administration :

Présente : Mme LACOMBE, Mme BOYER

1. **Validation à l'unanimité du compte-rendu du précédent conseil de quartier.**
2. **Mr Goetzmann a accepté de remplacer Mme Novello-Rigail dans le collège habitants.**
3. **Intervention du groupe de travail biodiversité (Présence de M. Baffie, conseiller municipal en charge de la biodiversité, et M. Verret, habitant membre qualifié du groupe de travail)**

Depuis les dernières élections municipales, un élu, Michel Baffie, est en charge de la thématique de la biodiversité. Un groupe de travail, animé par Michel Baffie, a été créé en 2014. Il regroupe des habitants qualifiés dans ce domaine et des représentants des services municipaux. Il se réunit environ une fois par mois. Son action se limite au niveau communal et vise à faire des préconisations et sensibiliser la population sur l'impact de l'activité humaine sur la biodiversité et la prise de conscience de la disparition accélérée d'espèces animales et végétales. Suite à cette présentation, les conseils de quartier peuvent se faire le relai de ces informations.

Plusieurs actions ont été présentées lors du conseil de quartier (cf. photos en annexe). Elles sont classées des plus aux moins visibles et impactant pour le citoyen :

- L'installation de nids artificiels à la MJC pour les hirondelles,
- la végétalisation de l'espace devant le cimetière, plantation d'arbres fruitiers (permet de renouer le contact entre les citoyens et la nature) et de vigne vierge le long du mur.
- Au parking du parc de la Borne Blanche le long de la forêt, le sol a été recouvert de broyat d'arbres. Par temps de pluie, cela évite d'avoir de la boue. Par temps sec, cela évite d'avoir de la poussière. Ceci évite d'imperméabiliser le sol avec du bitume et permet l'écoulement de l'eau de pluie.
- La gestion différenciée est pratiquée sur la commune (exemple de la coulée verte face au centre commercial de l'Abreuvoir). Une partie de l'espace vert n'est coupé qu'une fois par an afin de permettre à la faune et la flore de terminer leur cycle et ainsi respecter la chaîne alimentaire. Le

sujet n'est pas de dépenser moins en limitant les tontes, mais de ne tondre que là où c'est nécessaire. Les bordures des chemins sont tondues plus régulièrement pour un effet d'entretien, ainsi que les espaces utilisés (tels qu'au niveau des cages de football de la Borne Blanche).

Un autre exemple est l'installation de ruches au parc Chaussy et à la mairie (sur le toit).

Certaines préconisations du groupe de travail ne sont pas réalisables car elles doivent satisfaire à d'autres contraintes de la commune (obligations en matière de sécurité par exemple).

Des ateliers « biodiversité » sont proposés à la MJC

#### **4. Nuisances nocturnes sur le parking du centre Beausoleil**

Ce problème a été abordé durant les deux derniers conseils de quartier. Les membres du conseil sont sensibles aux nuisances sonores vécues durant certaines nuits par les habitants. La police est déjà intervenue et a été sollicitée à plusieurs reprises à ce sujet par Mr le Maire et ses services.

Il est précisé que les véhicules qui contribuent aux nuisances (avec phare et musique) ont accès uniquement au 2<sup>ème</sup> préau. Les individus se rendent sous le premier préau à pied.

Un des problèmes réside dans l'éclairage des deux porches d'entrée du bâtiment. Les services sont en train de réfléchir à une solution technique qui permettrait l'extinction des lumières des porches dans la nuit sans empêcher son fonctionnement normal dans la soirée (passage des membres d'associations présents dans le bâtiment).

#### **5. Incivilités et stationnements gênants autour de la place Hottinguer**

Ce sujet a également été abordé dans un précédent conseil de quartier. Il n'y a toutefois pas de solutions à tous les maux concernant ce cas de figure. Des véhicules se garent sur le trottoir le long de la rue de la Forêt gênant le passage des piétons. Même situation au niveau du passage piéton devant le bureau de tabac.

Une réflexion concernant la place Hottinguer est en cours. Cette réflexion s'efforce de concilier la volonté de maintenir l'espace vert tout en permettant d'augmenter la capacité de stationnement.

Il a été rappelé qu'il existait une offre de stationnement à durée limitée dans la rue des frères Moreau, au parking du centre Beausoleil, dans la rue de la Forêt.

#### **6. Demande de réflexion sur la création d'un escalier de la rue Vaux la Reine (en bas) jusqu'à la rue des acacias.**

Cette question a été posée par un habitant par mail au collège habitants. Le terrain en question est privé et non communal. Une telle réalisation n'est pas envisageable.

#### **7. Trottoirs dégradés en bas de la rue Vaux la reine**

Pour rappel, ces trottoirs font partie du domaine public et leur entretien revient à la commune. Cependant tout propriétaire souhaitant réaliser une modification (sortie de propriété) doit prendre en charge les travaux de remise en état (après accord de la commune pour réaliser la sortie).

Les membres du conseil rappellent que cette rue est assez étroite et que les trottoirs sont parfois inexistantes ou encombrés de poteaux et réseaux divers. Cependant l'état actuel n'est pas satisfaisant et il semble nécessaire de se prévenir de tout risque éventuel pour les riverains.

Il n'est pas possible d'élargir les trottoirs dans cette rue déjà étroite. La situation va être examinée plus en détail par les services de la mairie, dans la limite des contraintes budgétaires.

## **8. Demande de barrière à l'entrée de l'école maternelle Beausoleil.**

Le collège habitants fait remonter qu'aux heures d'entrée et sortie d'école, il y a un fort attroupement de parents au niveau de l'entrée qui gêne la circulation piétonne et parfois oblige à se déporter à proximité de la route présentant un risque pour les adultes et surtout pour les enfants. Etant donné que l'utilisation de la sortie de l'école côté rue de Quincy résulte de l'application des nouvelles mesures Vigipirate et que ces mesures se veulent temporaires, aucune modification n'est prévue. Il est précisé que le recul entre la sortie de l'école et le trottoir est par ailleurs suffisamment large. D'autant que les places de stationnement situées le long de l'avenue de Quincy, devant l'école, sont banalisées avec le plan Vigipirate. Un marquage au sol à l'attention des automobilistes est présent devant cette école. Les parents doivent également être vigilants à la sortie des classes.

La remarque des habitants repose sur le fait que d'autres écoles de la commune possèdent de telle barrière de protection.

## **9. Prochaine réunion du groupe de travail « dépôt sauvage »**

M. Tricoire s'est portée volontaire en remplacement de M. Lahaye. La prochaine rencontre est programmée le jeudi 24 mars à 14h30 à Villeneuve le Roi.

M. Tricoire ne peut pas être présent et aucun autre membre du collège habitants n'est disponible.

## **10. Transformation du DIA en Carrefour contact**

Des informations ont été données dans le numéro de mars 2016 de Rencontre.

DIA sera transformé en Carrefour contact dans le courant de l'année 2016.

## **11. Point sur la préparation du pique-nique du quartier Gare.**

La date du dimanche 5 juin a été confirmée. Ce même jour, l'association Bénévolement Votre organise une animation l'après-midi à la Borne Blanche.

Le pique-nique aura lieu à l'angle de la rue de la Forêt et de la rue des écrivains à proximité de l'aire de jeu.

Après discussion, il n'y aura pas de barbecue pour des raisons de sécurité et d'organisation de la part des habitants. En fonction du déroulement du prochain pique-nique, la possibilité d'un barbecue pourra être rediscutée l'année prochaine.

Mme Vancoelie et Mr Tricoire ont rendez-vous le jeudi 31 mars en mairie pour préparer l'affiche qui sera distribuée dans les boîtes aux lettres, chez les commerçants et à la sortie des écoles. Il sera demandé aux personnes désirant participer au pique-nique de se faire connaître du collège habitants pour avoir une idée en amont du nombre de participants.

Des ballons ainsi qu'un habillage rigide de barrière (fond bleu, écriture blanche et logo) seront installés à l'entrée du parc afin d'indiquer le lieu du pique-nique et d'aiguiller facilement les habitants souhaitant y participer. Quelques tables et chaises, notamment pour les personnes âgées, seront fournies par la mairie. Ils seront entreposés au plus tard le vendredi précédent le pique-nique chez Mme Morot-sir. Un terrain de badminton sera prêté par Mr Tricoire et un petit tournoi de pétanque sera mis en place. Le matériel sportif ne sera pas prêté par les services communaux, chacun doit amener son matériel (raquette, boules de pétanque...).

L'organisation d'un dessert partagé a été approuvée. Ceux qui le souhaitent apportent des tartes, gâteaux et autres desserts pour tout mettre en commun offrant un lieu de rencontre, de partage convivial. Comme l'année dernière, des bacs à déchets seront fournis par le SIVOM. Mme Morot-sir

va se charger de la confection de brassard afin de rendre les membres du conseil de quartier plus visibles.

Gaëlle Rackelboom a pris contact avec l'association des commerçants 2A2C afin de savoir s'ils souhaitent prendre part à la manifestation à travers des lots par exemple.

## 12. Questions diverses

**Signalement de vitesse excessive des bus rue des Acacias :** ces signalements sont à remonter directement auprès du service client de Transdev : <http://www.transdev-idf.com/service-client>

**Suppressions de places de stationnement entre le 16 et le 18 rue Gallieni :** En effet les tracés représentant une place et demi ont été retirés car les véhicules stationnés gênaient pour manœuvrer, mais une place aux dimensions réglementaires sera retracée à cet endroit.

**Y a-t-il des nuisances particulières sur le parking de l'avenue Lamartine à l'angle de la rue des Géraniums car plusieurs véhicules ne s'y stationnent plus ?** aucune information à ce sujet. Les services de la mairie vont se renseigner.

**Information sur la décharge en sortie 23 de la Francilienne :** Les dépôts sont situés sur le territoire de Combs-la-Ville, mais sur des parcelles qui appartiennent à l'Etat, à la DIRIF et au Conseil Départemental et qui ne sont donc pas de la compétence de la commune. Un nettoyage a déjà été réalisé mais les dépôts se sont à nouveau accumulés. Des échanges récents ont eu lieu avec les différentes parties concernées et un aménagement sera réalisé pour mettre fin à ce problème. Une communication sera réalisée dans le Rencontre d'Avril.

**Des habitants d'un autre quartier ont constaté une hausse de leur facture d'eau suite à l'installation des nouveaux compteurs.** L'information est transmise aux collègues habitants des autres quartiers afin de voir si le problème est général.

Le prochain conseil de quartier Gare aura lieu **le mardi 14 juin à 19h30** au centre Beausoleil. La réunion des co-vice Présidents, durant laquelle est fixé l'ordre du jour, aura lieu le mardi 24 mai.

Suite à la proposition faite en conseil de quartier Prévert, une visite du maire sera réalisée dans les quartiers. Elle est prévue **le dimanche 25 septembre** au matin dans le quartier Gare. Les membres du conseil de quartier sont conviés à la ballade.

Le maire-adjoint  
chargé de l'animation des Conseils de quartier,

Le Co-Vice Président,

Frédéric PERIDON

Ludovic TRICOIRE

# Présentation Travaux du Groupe de Travail BIODIVERSITE aux Conseils de Quartier 15 au 24 mars 2016

Exemple de réalisations faites en collaboration entre le Groupe de Travail Biodiversité et les services de la Commune (Service Technique, Service des Espaces Verts, service Développement Durable).

## Pose de nids d'hirondelles à la MJC :

**Objectif :** Pérenniser le site de nidification des hirondelles.



## Plantation d'arbres aux abords du cimetière :

**Objectif :** Végétalisation de la zone.



### Broyat sur le parking à l'entrée de la forêt de Sénart :

**Objectif :** Couvert plus agréable aux promeneurs, sans boue ni poussière tout en évitant l'imperméabilisation des sols qu'entraîne le goudron.



### Gestion différenciée sur la Coulée Verte :

**Objectif :** Concilier les besoins des usagers et de la biodiversité en limitant les tontes aux zones d'usage (promenade, jeux de ballons). Une coupe par an est appliquée aux autres zones pour favoriser le développement des fleurs sauvages et des insectes et petits animaux.

